



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS (RCAVB)
Affectation définitive du résultat 2020 sur l'exercice 2021

N° 2021-61

Compte-rendu affiché le : **23 juin 2021**

Date de transmission en Préfecture : **25 juin 2021**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 juin 2021**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BERARD**

Secrétaires de séance : **Florence RICHARD et Christelle RIVAT**

Membres présents à la séance : Serge BERARD – Anne-Claire ROUANET – Michèle EYMARD – Sébastien FRANÇOIS – Agnès BERAL – Jean-Philippe GILLET – Anne-Marie MANDRONI – Claude MARCOLET – Valérie GRILLON – Nicolas KELEN – Erwan LE SAUX – Marie DECHESNE – Pierre FRESSYNET – Christine MARCILLIERE – Bruno THUET – Béatrice DHENNIN – Jean-Philippe SANTONI – Florence RICHARD – Anne-Charlotte DANNEEL – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Roger REMILLY – Lionel BRUNEL – Sylvie GUINET – Laurence BEUGRAS – Radhouane ZAYANI – Solange VENDITTELLI – Isabelle WEULERSSE – Christiane CONSTANT – Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Guy BOISSERIN (à Claude MARCOLET) – Philippe BELLEVERGUE (à Nicolas KELEN) – Jessica DIONISIO (à Christine MARCILLIERE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

La section de fonctionnement du budget de la RCAVB présente au compte administratif 2020 un excédent de 40 047,75 € pour l'exercice 2020, auquel vient s'ajouter le cumul des excédents antérieurs s'élevant à 64 445,92 €, soit un excédent de 104 493,67 €.

- 1) En comptabilité M14, il est obligatoire, en premier lieu, de couvrir le besoin d'autofinancement cumulé de la section d'investissement. En 2020, la section d'investissement présente un déficit de 7 515,31 € dont un excédent de 19 904,37 € pour l'exercice 2020 auquel vient s'ajouter le cumul des résultats antérieurs présentant lui, un déficit de 27 419,68 €.
- 2) De plus, il faut couvrir les reports d'investissement de 29 949,13 €, soit un besoin de financement de 37 464,44 €.
Ainsi, une recette d'investissement sera inscrite au compte 1068 égale au besoin de financement des reports (29 949,13 €) duquel est rajouté le déficit d'investissement cumulé de la RCAVB (7 515,31 €) soit un total de 37 464,44 €
- 3) Il est enfin souhaitable, en second lieu, de reporter en section de fonctionnement l'excédent restant soit 67 029,23 € (104 493,67 € - 37 464,44 €) qui figurera au compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) du budget supplémentaire 2021.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 9 juin 2021.

Il est donc demandé au Conseil municipal de voter l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021 comme suit :

- 37 464,44 € au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
- 67 029,23 € en recette au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)
- 7 515,31 € en dépense au compte 001 (résultat d'investissement reporté)

RESULTAT 2020 RCAVB

REALISATIONS 2020 (hors résultat reporté)	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	590 387,76	136 490,88
RECETTES	630 435,51	156 395,25
PROJECTION DU RESULTAT 2020	40 047,75	19 904,37
RESULTAT REPORTE	64 445,92	-27 419,68
RESULTAT CUMULE (hors RAR)	104 493,67	-7 515,31

Compte 001

RESTE A REALISER	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	0,00	29 949,13
RECETTES	0,00	0,00
SOLDE	0,00	-29 949,13

compte 1068

RESULTAT CUMULE 2020 A AFFECTER		
	67 029,23	

Compte 002



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VOTE l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais (RCAVB) de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021 comme suit :
 - o 37 464,44 € au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
 - o 67 029,23 € en recette au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)
 - o 7 515,31 € en dépense au compte 001 (résultat d'investissement reporté)

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BERARD

